

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

marché de l'art Question écrite n° 24980

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme du marché de l'art. Les professionnels français du marché de l'art sont particulièrement inquiets du calendrier européens quant à l'avenir de leur activité notamment en raison des distortions fiscales qui, depuis le 1er janvier 1999, profitent à leurs concurrents. Ces professionnels attendant depuis plusieurs mois la réforme annoncée. En effet, celle-ci est annoncée depuis de nombreux mois déjà, et elle n'est toujours pas au programme de l'Assemblé nationale. Aussi, il lui demande quel est le calendrier envisagé par le garde des sceaux pour cette réforme.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les travaux parlementaires relatifs au projet de loi portant réforme des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ont commencé, la commission des lois et la commission des finances du Sénat ayant déjà procédé à des auditions. Ce texte devrait être examiné en première lecture en mai prochain par la Haute Assemblée.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Warsmann

Circonscription: Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 24980 Rubrique : Patrimoine culturel Ministère interrogé : justice Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 726 Réponse publiée le : 19 avril 1999, page 2394